



## ÉDITO « Le monde d'après ? »

### Permanence Consommateurs

Au CMA

17 Bd Jeanne d'Arc 13005

Sur RDV 17h à 18h30

marseille@clcv.org

### La Dominique

La Grande Bastide Cazaulx

Sur RDV 04 91 89 73 98

37 Traverse de la  
Dominique Bt5C  
13011 Marseille

### Michelis & Environs

Les mardis et Vendredis  
de 16h45 à 18h15 Local « Le  
Lavoir » 31 Av. de Tarascon  
13011 Marseille

### Air Bel

Le 1er et 3èm Mardi de  
chaque mois

Sur RDV 04 91 89 73 98

### Vos permanences

Sont fermées pendant les  
vacances scolaires

Après la pandémie les consommateurs pourront-ils faire reconnaître le rôle économique essentiel qu'ils ont dans la société ; on le voit dans le commerce ou les services, chaque jour sans client, tout s'effondrer !!

Sans consommateur les commerces n'ont plus d'avenir, mais derrière les commerces, il y a toute l'économie : si on ne vend pas, il n'y a plus de commandes et la production n'a plus de débouchés.

Partout les consommateurs n'ont aucun pouvoir ; ont-ils un mot à dire sur ce qui est produit ? non ! Les prix sont imposés – la qualité – la durée de vie des produits et des biens sont entre les mains des industriels et/ou au pouvoir en place quand il s'agit de « services publics ».

La notion même de contrat de vente est faussée ; un contrat c'est un **accord** entre l'offre et la demande, le consommateur se plie, accepte car il a **besoin** du bien en question. De même au niveau du logement, le locataire doit accepter les conditions du propriétaire ou du bailleur, mais il ne négocie pas le contenu du bail et encore moins du règlement intérieur.

Pour avancer et redonner une place économique aux consommateurs, pourquoi ne pas reprendre l'idée de « Convention collective de la consommation ? » . Les organisations devraient pouvoir se prononcer sur les produits, leurs contenus, leur durée de vie et leurs prix . C'est un droit pour celui qui achète et paie tout.

Qu'y a-t-il dans un prix ? » ; découvrir que pour produire il faut des capitaux, soit l'état lorsqu'il s'agit de services Publics, soit les banques pour l'industrie privée. On dit que ce sont les usagers ou les consommateurs qui sont les agents essentiels de l'économie et qu'ils doivent avoir des pouvoirs sur les biens, les produits ou le service.

Comment défendre toujours mieux l'intérêt collectif des consommateurs et usagers auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ?

Là sont les enjeux qui doivent être débattus et portés par la CLCV

## La Grande Bastide Cazaulx

Voici L'automne et son été indien, profitons encore de ces belles journées avant l'arrivée de l'hiver. Toute famille ayant eu le chèque énergie, recevra en décembre une prime de 100€ en supplément. !!! Aucune démarche à faire

Pas de circulation de tramway entre St Pierre et le terminus des Caillols pour raison de travaux et ce jusqu'au 30 mars 2022. Des bus relais T1A et T1B sont mis en place pour pallier cet inconvénient.

Le contrôle des charges effectué le 28 juillet dernier a été validé. Nous devrions avoir un remboursement du surplus d'eau payé en 2019/2020. Nous attendons de voir !

En ce qui concerne le projet « construction/démolition », nous en saurons plus en octobre. Lors de notre rencontre trimestrielle du 21 septembre, aux bureaux des gestionnaires, avec les responsables d'ICF, à la question posée « où en sont les travaux urgents à faire chez les Locataires concernés par ce projet », il nous a été répondu que « le Locataire doit en faire la demande par ECRIT » !!!! Alors à vos stylos et si besoin adressez-vous à vos Associations.

A la lecture des questionnaires (suite à notre enquête), il en ressort un mécontentement général sur l'entretien, la propreté, la dératisation, un abandon général, manque de contrôle suite aux travaux, trop d'épaves et voitures ventouses sur le site, pas assez de places de parking et surtout DEMANDES DE GARDIENS ASSERMENTES.

## La Dominique

### Quoi de neuf sur la Dominique !!!

Vous avez du remarquer qu'un affichage pour la régularisation des charges 2019 était apposé dans les panneaux d'ICF. Enfin ! Un excédent de 40 000 euros de trop perçu sera ventilé sur l'ensemble des locataires en fonction des provisions prélevées pour chacun en 2019. Un courrier précisant le montant pour chacun vous a été adressé. Nous avons reposer la question pour un réajustement des provisions car cela fait plusieurs années consécutives où ICF reverse un trop perçu. Vos associations sont appelées le 10 octobre à la vérification des charges 2020. Avec les éléments en leur possession, plusieurs problèmes ont été notés et devront être débattus.

Le 20 septembre, nous avons pris connaissance du futur projet de construction sur notre cité.

En partie haute, sur l'aire de jeux existante, 50 logements verront le jour. Des travaux de fouilles sont en cours pour analyser le sous-sol afin de rechercher la présence de vestige ( tombes, etc). Les 5 garages vont être démolis et la partie de stationnement attenante jusqu'au portail va être neutralisée pendant les travaux (- 20/25 places) Où irons-nous nous garer ? L'aire devant la chaufferie Bat 2 sera occupée par des algécos pour abriter les salariés des entreprises travaillant sur le site.

En partie basse de la cité, les garages seront démolis pour permettre la construction de 45 logements. La nature du sous-sol ( nappe d'eau) interdit la création d'un parking souterrain sur 2 niveaux. Seul un niveau - 1 sera construit.

Nous avons fait des remarques quant aux contraintes que ces travaux vont engendrer sur notre quotidien -engins de chantier, accès et circulation difficile dans la cité, problèmes de stationnement entre autres. ICF étudie quelles seraient les possibilités pour diminuer toutes ces contraintes ?

L'opération « rénov-balcons » a débuté. Un planning de travaux a été établi pour chaque bâtiment. Reste à voir s'il sera tenu ? L'enquête faite par ICF pour la suppression des V.O est en cours. Pour rappel : les associations ne sont pas opposées à leur suppression mais veulent la diminution de la surface corrigée. En effet, aujourd'hui rien ne garantit que des améliorations seront apportées (vu la situation actuelle de chantier) et elles n'ont aucune assurance que la manutention des containers va engendrer des économies de personnel ?

Enfin, notre organisation s'oppose à l'augmentation des loyers de 0,42 % pour 2022 chez l'ensemble des bailleurs.

## Copropriété

Avec Jean Marie nous avons reçu un copropriétaire, qui est reparti avec des pistes données par Jean Marie pour résoudre son problème, il a payé sa cotisation et était content que nous l'ayons reçu

Merci à Régine de répondre et de nous interpeller.

## St Marcel

### PROPRETE .....ENTRETIEN VOIRIE ...

*Les habitants et riverains de nos quartiers n'en peuvent plus de voir se dégrader leur environnement de proximité.... boulevard, rues et traverses de plus en plus sales et envahis de jets clandestins.... ceci est le fait de plus en plus d'INCIVILITES de la part d'individus, mais aussi d'entreprises, d'artisans qui viennent déposer leurs gravats, cartons et autres déchets divers !!!*

*.La grève des éboueurs n'a rien arrangé, même si la Métropole a mis en place quelques godets réservés aux seules ordures ménagères.*

*Les intempéries survenues lundi matin ont éparpillé les poubelles non relevées et leur contenu sur les voies, obstruant les avaloirs et empêchant l'eau de s'écouler !!! d'où la catastrophe qui s'en est suivie.*

*Il faudra des jours et des jours voire des semaines avant que notre quartier retrouve son aspect à peu près normal.*

La CLCV rappelle à tous les habitants et riverains : l'accès à la déchetterie boulevard des libérateurs est GRATUIT pour tous les particuliers - mais aussi "ENGAGÉS AU QUOTIDIEN"

(0800 94 94 08) ou ALLO MAIRIE pour l'enlèvement gratuit des encombrants.

**ENSEMBLE AGISSONS POUR AMELIORER NOTRE QUARTIER !!!! NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES**

**Nous avons appris la suppression du projet de construction de la Ligne Nouvelle (4e voie) entre la Blancarde et la PenneS/Huveaune (voir notre article dans le Bulletin n° 2 d'avril-mai 2021)**

## Michelis & Environs

Avec la nouvelle rentrée, nous avons contrôlé les charges. L'association s'est déplacée à l'agence pour vérifier toutes les factures concernant la cité Michelis (4 groupes sauf le BT 33).

Sur certains groupes, l'arrivée d'un nouvel adjoint d'entretien a fait augmenter la masse salariale.

Sur vos charges, il faut vraiment vérifier votre consommation d'eau, souvent c'est cette facture qui fait augmenter vos charges. De plus, la nouvelle politique des bailleurs c'est de calculer au plus près les montants en début d'année, ce qui permet d'avoir des sommes moins importantes à rembourser.

Nous nous sommes aussi aperçus que des vérifications de chaudière ne sont pas faites, cela est obligatoire, si un problème survenait « vous êtes responsable ». Nous continuons nos réunions sur sites, et de suivre les dossiers sur les réparations et autres.

L'aide aux devoirs a repris avec 15 enfants . Nous continuons le partenariat avec Cultures Permanentes, Rives et Cultures, Maison pour tous, le CIQ, les Ecoles et US Michelis. Nous sommes en relation avec les différentes polices et Mairie de secteur pour trouver des solutions face aux incivilités.

## Créasoie

Nous avons ouvert l'atelier le 6 septembre. Après une année un peu difficile nous espérons que 2021/2022 nous permettra de nous retrouver tous les lundis.

Les participants (tes) sont enthousiastes pour organiser une expo. Ou portes ouvertes pour inviter nos amis, et nous faire connaître. L'intérêt de cet atelier permet une vraie amitié, solidarité, entre tous les participants (tes).

Après les confinements nous avons besoins de liens sociaux indispensable à la vie .

## Groupements

### PLEIN SUD

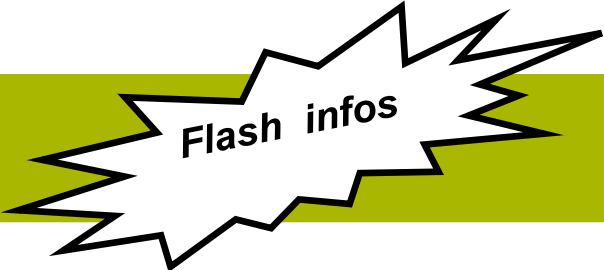
Un groupement s'est créé sur la résidence comprenant 58 logements avec comme bailleur Erilia. Si vous rencontrez des problèmes ,rapprochez-vous de l'équipe CLCV.

### AIR BEL

Les permanences reprennent au Centre Social, le 1<sup>er</sup> et 3ème mardi sur rendez-vous. Nous sollicitons un ou plusieurs locataires des bailleurs Erilia, Logirem et Unicil afin de créer un groupement. Nous contacter 04 91 89 73 98 pour plus d'information .

### LES HAMADRYADES .

Locataires des Hamadryades, nous souhaiterions créer un groupement sur la résidence afin de pouvoir contrôler les charges auprès du bailleur et participer à diverses réunions avec celui-ci. N'hésitez pas ! Manifestez-vous . Pour plus d'information, nous contacter au 04 91 89 73 98.



**SOCIAL**

La réforme des retraites a été remise à l'ordre du jour cet été par Emmanuel Macron. Les syndicats refusent ,unanimement, d'ouvrir une concertation sur le sujet avant la fin du quinquennat.

1 Français sur 2 connaît une personne en situation de pauvreté. Le baromètre IPSOS/ Secours populaire montre une fragilisation sociale encore plus étendue. « 32 % rencontrent des difficultés à payer le loyer, l'emprunt immobilier ou les charges de leur logement »

source *convergence N°373*

**Protection de l'enfance:** la maltraitance, un enjeu majeur de santé publique . 67 enfants sont décédés de façon violente au sein de la famille en 2017. Chaque année ,environ 50 000 plaintes pour violences physiques sur enfant sont déposées.

source *Actualités Sociales Hebdomadaires N°3131*

Le Président fait une rentrée des classes à Marseille: C'est dans l'école Bouge ,dans le 13ème et pour le moins en mauvais état, qu'Emmanuel Macron a fait sa rentrée des classes. Agents des écoles et élus lui ont rappelé la situation des établissements scolaires marseillais.

source *la Marseillaise*

**CLIMAT**

L'ONU multiplie les alertes sur le climat. Le rapport évaluant les engagements nationaux de 191 pays montre que l'on s'oriente vers un réchauffement « catastrophique »de +2,7 °C ce qui est très loin de l'objectif de 1,5°C fixé par l'accord de Paris en 2015.

**HABITAT**

Au deuxième trimestre 2021, l'indice de référence des loyers(IRL) s'établit à 131,12. Sur un an, il augmente de 0,42 %, après une hausse de 0,09 % sur les trois premiers mois de l'année. Les propriétaires bailleurs peuvent ainsi augmenter de 0,42 % le montant du loyer des baux d'habitation qui se réfèrent à cet indice.

source *Le Particulier*

**ENERGIE**

Avec l'explosion du prix de l'électricité la CLCV émet 3 avis :

À court terme, il faut saisir la proposition de l'Union européenne et baisser la TVA  
À long terme, le public doit être consulté pour envisager un retour au monopole régulé  
La CLCV encourage le gouvernement à ne pas céder au chantage permanent d'opérateurs qui agissent dans la filière électricité comme on jouerait à un jeu vidéo. Ce mécanisme de hausse du tarif réglementé pour sauver la concurrence témoigne avant tout de l'échec patent de la libéralisation du secteur et augmenter ce plafond n'y changerait rien.

**Bulletin d'Adhésion**

Je désire adhérer à la CLCV

Nom..... Prénom.....

Adresse .....

Téléphone ..... E-mail .....

Joindre un règlement de 30€ pour l'adhésion par an, et rapprochez-vous de votre section locale  
Déductible des impôts

**CLCV Union Locale des 11è et 12è Arrondissements**  
**Bt 5 C 37 Traverse de la Dominique — 13011 Marseille**  
**Tél : 04 91 89 73 98—e-mail : clcv.ul.11.12@sfr.fr**